

Le 1er Club Argus Algérie adopté par les professionnels



Les acteurs majeurs, comme les constructeurs, les concessionnaires, les assureurs et les loueurs ont affirmé que “le véhicule d’occasion (VO) est une opportunité pour redynamiser la filière automobile.”

Le 1er Club Argus Algérie a été adopté à l’unanimité par les professionnels du secteur de l’automobile. Dans un communiqué rendu public, il est indiqué que le Club Argus Algérie, en partenariat avec l’Association des constructeurs et concessionnaires automobiles, AC2A, a réussi sa 1re édition, tenue le 28 février dernier au Salon Equip Auto Algeria 2017, où plus de 70 participants ont assisté au lancement de ce club. “Cette première édition du Club Argus Algérie a pu rassembler et faire échanger une grande partie des acteurs agissant dans le domaine automobile. Ces acteurs, constructeurs, concessionnaires, assureurs, loueurs et experts, ont pu intervenir pour souligner que le véhicule d’occasion (VO) représente une opportunité pour redynamiser la filière automobile”, précise le communiqué. Partant du constat que 800 000 transactions VO sont conclues chaque année en dehors du réseau des professionnels, laissant ainsi la place à une spéculation sur les tarifs des véhicules d’occasion, le Club affirme que les 2 650 000 véhicules neufs qui ont été immatriculés entre 2008 et 2016 représentent actuellement un vivier convoité sur le marché de l’occasion. “Ce potentiel de transactions ne profitera ni à l’État ni aux professionnels et encore moins au consommateur. D’où l’intérêt d’un cahier des

charges VO afin de professionnaliser ce marché et apporter la sécurité attendue par tout l'écosystème au niveau de la traçabilité, de l'état technique, de la valeur et de la garantie. En Algérie, le métier de la distribution automobile fut longtemps centré sur la vente de véhicules neufs principalement", indique la même source. Aussi, l'activité VO, un autre métier, constitue un des quatre piliers de la transformation de ce secteur dans les années à venir : véhicules neufs, service après-vente, pièces de rechange et le véhicule d'occasion. Présent à cet événement, Sefiane Hasnaoui, président de l'AC2A, a estimé que "la volonté de créer une activité VO chez les concessionnaires est une nécessité en attente du cahier des charges VO et d'un acteur indépendant pour la mise en place d'une cotation de référence algérienne. L'activité VO est en phase avec la stratégie de développement du SAV, vu qu'un véhicule entretenu dans le réseau sera plus favorablement valorisé dans le cadre d'une reprise." Il faut dire que d'autres acteurs de cet écosystème ont tout à gagner de la professionnalisation de l'automobile, à l'image des assureurs pour maîtriser l'estimation de la valeur vénale dès la création d'un contrat, jusqu'à l'éventuel sinistre du véhicule. "Ils ont besoin de précision, d'information fiable et de valeurs reconnues officiellement dans la profession et par les experts. Avec des valeurs et des données véhicules précises, ils pourront mieux analyser le risque et mieux maîtriser la prime d'assurance dans le futur. Les experts, avec une valeur conventionnelle établie dès la production du contrat, auront plus de facilités à échanger avec le sinistré pour établir le montant de remboursement, que ce soit en valeur ou en temps", explique encore le Club Argus. Bien plus, estime la même source, "le marché de la pièce de rechange se doit d'être compétitif et proposer des produits de qualité reconnue pour la sécurité des usagers." Mohamed Siad a mis l'accent sur "la nécessité d'identifier les vrais professionnels de la pièce de rechange pour une meilleure organisation de leur métier. Cela ne fera qu'augmenter la fréquence d'entretien et de réparation des véhicules d'occasion, avec pour conséquence un meilleur état général et au final une valeur plus favorable au moment de la revente." C'est dans ce cadre-là que le groupe Argus annonce le lancement de la Cote Argus Algérie, dans les prochains mois, en s'adressant dans un premier temps aux professionnels impliqués.

F. B.